

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 MARS 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 19/03/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/03/2018

Délibération n° D-2018-91

Port-Boinot - Mise en valeur du patrimoine urbain et
architecturale - Phase 2 Réhabilitation du patrimoine :
demande de subvention auprès du Département des Deux-
Sèvres

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Catherine REYSSAT, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Développement Urbain et Habitat

Port-Boinot - Mise en valeur du patrimoine urbain et architecturale - Phase 2 Réhabilitation du patrimoine : demande de subvention auprès du Département des Deux-Sèvres

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre du projet de mise en valeur du patrimoine urbain architectural et paysager du site Port-Boinot qui accompagnera l'essor du projet de mise en tourisme de la Sèvre Niortaise, une seconde phase de travaux consiste en la réhabilitation des anciens bâtiments industriels de la Chamoiserie : le séchoir, les hangars et le Château d'eau.

Le bâtiment Séchoir, patrimoine de référence du projet deviendra le cœur du site. Lieu d'information ouvert à tous. Il aura pour fonction l'accueil général du public afin de l'informer et de l'orienter vers les activités proposées dans le périmètre restreint de Port-Boinot (promenade en vélo, à pied ou en canoë au départ du port, visite culturelle et jardins pédagogiques,...) ou dans un territoire plus large (le Marais Poitevin, la Ville de Niort, ...)

Il accueillera aussi au 1er étage, dans le cadre du processus de labélisation « Pays d'Art et d'Histoire », le Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et son exposition permanente. Cet espace sera réalisé par la Ville de Niort dans le cadre d'un transfert temporaire de Maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération.

Les hangars recevront le pôle des itinérances et de logistique avec les services de location de matériels, de vélo et de canoë, un kiosque de restauration et un espace dédié à l'organisation de manifestations.

Enfin, le château d'eau sera restauré avec une grande simplicité et deviendra l'emblème du site.

Ce projet de réhabilitation qui respecte les principes de conception initiale de l'édifice, prendra en comptes les dernières normes, obligations réglementaires et exigences environnementales.

Cette seconde phase de travaux du projet Port-Boinot peut bénéficier au même titre que la 1ère du concours financier du département au titre du Contrat d'Accompagnement de Proximité CAP 79.

Le plan de financement s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Le Séchoir hors dépollutions et démolitions (dont CIAP : 1 020 084)	2 421 000	Etat FNADT	660 000
		Département CAP79	250 000
Les Hangars hors dépollutions et démolitions	2 169 000	CAN / CIAP	1 020 084
Château d'eau	32 000	Ville de Niort	2 691 916
Total en € HT	4 622 000	Total	4 622 000
TVA	924 400		
Total en € TTC	5 546 400		

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès du Département des Deux-Sèvres la subvention d'un montant de 250 000,00 € et de signer les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT